



THE AFRICAN CAPACITY  
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT  
DES CAPACITES EN AFRIQUE



**2022**  
RAPPORT ANNUEL

# Lettre de transmission au Conseil des Gouverneurs

**OBJET: Rapport Annuel 2022**

15 Mai 2023

Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les membres du Conseil des Gouverneurs

J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les membres du Conseil des r.

**S.E.M. Erastus J. O. Mwencha**

*Président, Conseil d'administration*

Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique



## MESSAGE

# DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

L'année 2022 a été marquée par des défis sans précédent, ainsi que par de l'espoir. Le conflit en Ukraine, qui a éclaté au début de l'année, a provoqué des tensions géopolitiques. Ceux-ci, à leur tour, ont entraîné une nouvelle série d'incertitudes économiques dans le monde entier, y compris pour nous en Afrique. Bon nombre de nos économies sortaient à peine de l'impact de la pandémie de COVID-19 et se sont retrouvées confrontées à de nouvelles difficultés.

Alors que la guerre en Europe de l'Est était à des milliers de kilomètres, son impact a été ressenti localement en Afrique. Les gens ordinaires sur les marchés dans tout le continent et à travers le monde ont constaté que les prix des denrées alimentaires augmentaient. Le coût du carburant a augmenté, tandis que les prix de nombreux autres biens et services ont également augmenté à mesure que les chaînes d'approvisionnement mondiales étaient perturbées.

“

***Pour atteindre l'objectif de l'autosuffisance, nous devons travailler encore plus étroitement ensemble pour renforcer nos institutions.***

”

Parce que l'Afrique dépendait fortement de l'importation de produits alimentaires, en particulier de céréales, de Russie et d'Ukraine, l'impact a été significatif sur de nombreuses économies africaines. Dans tout cela, il y avait une importante leçon pour le continent. L'Union africaine a déclaré 2022 Année de la nutrition, un appel à renforcer la sécurité alimentaire en investissant dans nos systèmes d'agriculture, de santé et de protection sociale. L'impact de la guerre russo-ukrainienne devrait nous inciter à nous assurer qu'il ne s'agit pas seulement d'un slogan, mais d'une feuille de route stratégique pour que nos économies passent de la dépendance à l'autosuffisance. Après tout, c'est ce que l'Agenda 2063, notre boussole, nous invite à faire.

Pour atteindre l'objectif de l'autosuffisance, nous devons travailler encore plus étroitement ensemble pour renforcer nos institutions. C'est pourquoi le mandat de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique est maintenant plus important que jamais. Notre nouveau Plan stratégique 2023-2027 est l'occasion d'accélérer nos efforts de construction d'une Afrique plus forte et autosuffisante.

La nouvelle Stratégie est le fruit de consultations avec les États membres pour veiller à ce qu'elle corresponde à leurs priorités et à leurs attentes. Sur la base de ces consultations, le Plan stratégique 2023-2027 est ancré sur les quatre priorités stratégiques de ses États membres, à savoir:

- la gouvernance économique,
- l'agro-industrie et la sécurité alimentaire,
- le changement climatique et l'énergie à des fins de production, et
- le commerce en tant que moteur du développement économique.

La réalisation de nos objectifs de renforcement des capacités dans ces domaines nécessitera la coopération de nos États membres et de notre réseau de partenaires stratégiques. Une fois de plus, je félicite tous les États membres qui continuent de soutenir notre Fondation en versant leurs contributions et j'appelle tous les membres à honorer leurs promesses de contribution. Je voudrais également exprimer ma gratitude à nos partenaires pour leur confiance et leur coopération continue, en particulier pour faire progresser le renforcement des institutions en vue de la lutte antitabac, de l'autonomisation

des femmes, de l'adaptation au climat et de la recherche biomédicale en Afrique.

Je n'ai aucun doute que la mise en œuvre de notre nouveau Plan stratégique ajoutera à la valeur que nous apportons au continent dans ses efforts pour parvenir à une transformation positive et à un développement durable et inclusif.

**Hon. Ken Ofori-Atta**

*Président du Conseil des Gouverneurs*

*La Fondation pour le renforcement  
des capacités en Afrique*

Ministre des finances, République du Ghana



## AVANT-PROPOS

# DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) a enregistré des progrès louables en 2022, malgré une nouvelle série de défis. L'année sous revue était la dernière année du Plan stratégique 2017-2022, et je me réjouis des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Stratégie.

Le Plan stratégique 2017-2022 était axé sur quatre piliers:

- permettre une mise en œuvre efficace des priorités de développement continentales;
- aider les pays à obtenir des résultats tangibles en matière de développement;
- renforcer la contribution du secteur privé et de la société civile au développement durable;
- tirer parti des connaissances et de l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement et
- positionner l'ACBF comme une organisation hautement performante et durable.

“  
***La Fondation a joué un rôle central dans l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dans la formulation du deuxième plan décennal de mise en œuvre.***  
”



Pour maintenir le financement des programmes, l'ACBF a intensifié son engagement en vue d'obtenir des souscriptions cohérentes de la part des États membres, tout en approfondissant les partenariats existants et en engageant de nouveaux. Soutenant l'Union africaine dans le suivi de l'impact de ses programmes, la Fondation a joué un rôle central dans l'évaluation du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et la formulation de son deuxième plan décennal de mise en œuvre.

Les deux dernières années ont vu une transformation interne de la Fondation. Le Secrétariat exécutif a procédé à des réformes institutionnelles, allant du capital humain aux systèmes technologiques. Ces réformes étaient souvent difficiles et causaient beaucoup de douleur. Cependant, elles étaient nécessaires pour améliorer l'efficacité opérationnelle. Je suis heureux que ces changements aient joué un important rôle vis-à-vis de la capacité de la Fondation de faire progresser la programmation dans un contexte d'incertitude tout au long de 2022. Avec les réformes, nous sommes devenus plus flexibles dans l'exécution de nos programmes, et ce, à moindre coût. Je félicite le

Conseil et le Secrétariat pour leur vision et leur clairvoyance.

Le nouveau Plan stratégique 2023 à 2027, met l'accent sur la gouvernance économique au moyen de programmes qui visent l'amélioration de la gouvernance de la gestion des finances publiques. Dans le cadre de cette Stratégie, la Fondation contribuera à la sécurité alimentaire de l'Afrique par le biais d'activités qui autonomisent les femmes et les jeunes entrepreneurs dans l'agriculture. Nous attendons avec intérêt les programmes d'accélération du commerce et des affaires pour l'entrepreneuriat féminin en Afrique, ce qui s'inscrit également au cœur du plan quinquennal.

Les réformes qui ont été mises en œuvre avec succès soulignent notre attachement à une gestion prudente des ressources, ce qui devrait rassurer les États membres, ainsi que les partenaires existants et potentiels.

Au cours de l'année, l'ACBF a accueilli M. Mamadou Biteye en tant que nouveau Secrétaire exécutif qui succède au Professeur Emmanuel Nnadozie qui a terminé ses deux mandats autorisés (8 ans) à la tête de la Fondation.

Avec une organisation allégée et plus efficace, nous sommes convaincus que la Fondation est mieux préparée à faire face au prochain Plan stratégique et à tout nouveau défi qui pourrait survenir.

**H. E. Erastus J. O. Mwencha**

*Président, Conseil exécutif*

La Fondation pour le renforcement  
des capacités en Afrique





## INTRODUCTION PAR LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Au niveau mondial, 2022 a été marquée par la guerre russo-ukrainienne avec son impact sur la sécurité alimentaire et les chaînes d'approvisionnement mondiales, la levée de presque toutes les restrictions COVID-19 et la réouverture des frontières internationales avec un grand déploiement des vaccins COVID-19.

La trajectoire du développement socioéconomique en 2022 était fixée par l'accord de la Conférence des nations Unies sur le changement climatique encore appelée Conférence des Parties COP27, accord qui concernait l'indemnisation des pays les plus vulnérables aux dommages causés par le changement climatique, la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et la digitalisation rapide à travers le continent.

Pour l'ACBF, l'année 2022 a été la dernière année de la

- mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2022,
- et celle du lancement d'un système personnalisé de planification des ressources d'entreprise pour des

“  
***Je suis honoré de  
diriger la Fondation pour  
le Renforcement des Capacités  
en Afrique en cette période  
critique pour le monde, les pays  
africains et l'institution.***  
”

processus de travail optimisés et

- l'élaboration du nouveau Plan stratégique 2023-2027.

Ce Rapport annuel sur les travaux de l'ACBF, qui rend compte des huit mois de mon mandat en tant que Secrétaire exécutif et des derniers mois du mandat de mon prédécesseur, offre une vision franche des réalisations de la Fondation en 2022 et de l'orientation stratégique que nous prendrons au cours des prochaines années pour tenir la promesse de renforcer les capacités humaines et institutionnelles.

### **Impact du travail de l'ACBF**

L'une des caractéristiques saillantes de l'ACBF est sa capacité à utiliser son expertise interne et ses réseaux de connaissances étendus pour renforcer la capacité des institutions et des acteurs à remplir leurs mandats. La vaste portée de ses activités se perçoit de manière évidente dans les avantages que ces institutions et acteurs apportent à tous les pays africains.

Nous avons renforcé les capacités de diverses institutions dans le cadre des deux projets ci-après: - Renforcement du leadership africain dans

l'adaptation au climat - et - Renforcement des capacités des institutions partenaires stratégiques en Afrique - (SPIA) en abordant des questions telles que le leadership et la gouvernance, la gestion des ressources financières et humaines, la réactivité au genre, le suivi et évaluation, la communication et l'image de marque, et d'autres questions essentielles.

Grâce à nos interventions, les organisations ciblées sont devenues plus polyvalentes et axées sur les résultats dans l'exécution de leurs mandats. L'ACBF, par le biais du Projet d'identification des partenaires locaux, a développé une plate-forme pour identifier des partenaires locaux crédibles et des bénéficiaires sérieux en Afrique subsaharienne avec lesquels les partenaires au développement peuvent collaborer. Le résultat a été une augmentation du nombre et de la qualité des partenaires locaux. Pour exécuter le projet, nous avons tiré parti de notre réseau de centres de recherche, de groupes de réflexion et de chercheurs individuels pour collecter, traiter et analyser des données.

Nous avons également renforcé la capacité technique et organisationnelle des organisations

de la société civile travaillant sur les questions de santé (principalement les politiques de lutte antitabac) en renforçant la durabilité sur le long terme des organisations ciblées.

Parmi les principaux résultats de ces activités programmatiques:

- citons des sessions de formation sur le suivi et l'évaluation, la gouvernance et
- le renforcement organisationnel.

Ce soutien a étendu les impacts de ces organisations bénéficiaires et leur a permis de mieux servir et représenter les communautés dans leur écosystème.

### **Principaux défis à venir**

Dans son continuum de priorités en matière de renforcement des capacités, l'ACBF est appelée à relever les défis les plus immédiats et les plus urgents de l'Afrique.

Cela s'accompagne de ses propres défis, tels que la mobilisation des ressources et des investissements pour construire l'infrastructure institutionnelle en vue de la mise en œuvre des programmes ambitieux de l'ACBF. Pour avoir un

plus grand impact, les activités prévues sont en train d'être soigneusement coordonnées afin de rassembler les différentes parties prenantes et d'aligner les priorités. Ce processus complexe nécessitera une coopération plus étroite entre l'ACBF et ses partenaires.

Relever les défis créera un tremplin pour le succès et la transformation du continent. Cela se reflète dans le Plan stratégique 2023-2027 et les quatre domaines d'impact identifiés: gouvernance économique; agro-industrie et sécurité alimentaire; changement climatique et énergie à des fins de production; et commerce comme moteur du développement économique.

La mise en œuvre du Plan stratégique 2023-2027 sera une priorité clé en 2023 et au-delà, et nécessitera qu'une grande attention soit accordée aux principales priorités de développement auxquelles les pays africains, avec différentes capacités, font face. Pour une mise en œuvre effective de cette nouvelle stratégie, il faudra des ressources suffisantes, un engagement accru des pays et institutions africains, une plus grande appropriation par ces derniers, ainsi que l'appui indéfectible de nos

partenaires au développement.

### **La valeur ajoutée continue de l'ACBF est essentielle**

L'ACBF a obtenu des résultats dans l'amélioration du développement du capital humain et le renforcement des capacités institutionnelles dans différents pays. Cependant, nous nous trouvons aujourd'hui à un moment charnière. Aujourd'hui, notre structure et nos pratiques doivent être suffisamment innovantes et adaptées pour répondre rapidement aux défis actuels auxquels les pays africains sont confrontés. Nous devons démontrer les résultats, les impacts et, surtout, montrer clairement la valeur pour nos partenaires et les États membres.

Je n'ai aucun doute qu'avec un personnel dévoué et compétent, nous puissions poursuivre ce travail passionnant et vital sur le renforcement des capacités et obtenir des résultats. De cette façon, nous veillerons à ce que la Fondation continue à remplir sa mission et à contribuer à l'obtention des résultats dans le cadre des objectifs de développement durable et du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

#### **Mamadoue Biteye**

*Secrétaire exécutif*

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique





# TABLE DES MATIÈRES

- |   |   |
|---|---|
| <p><b>01. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS</b></p> <p><b>04. AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p> <p><b>07. INTRODUCTION PAR LE SECRÉTAIRE EXÉCUTIF</b></p> <p><b>13. ABRÉVIATIONS</b></p> <p><b>14. CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p> <p><b>15. CONSEIL DES GOUVERNEURS</b></p> <p><b>17. PARTIE I: LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE EN BREF</b></p> <p><b>20. PARTIE II: FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2022</b></p> <p><b>22. PARTIE III: MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022 EN 2022</b></p> <p><b>23. PILIER 1: PERMETTRE UNE MISE EN OEUVRE EFFICACE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT CONTINENTAL</b></p> | <p><b>26. PILIER 2: AIDER LES PAYS À OBTENIR DES RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT TANGIBLES</b></p> <p><b>28. PILIER 3: RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES ACTEURS NON ÉTATIQUES À CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b></p> <p><b>33. PILIER 4: TIRER PARTI DES CONNAISSANCES ET DE L'APPRENTISSAGE POUR ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT</b></p> <p><b>36. PILIER 5: POSITIONNER L'ACBF COMME UNE ORGANISATION HAUTEMENT PERFORMANTE ET DURABLE</b></p> <p><b>38. PARTIE IV: FAITS SAILLANTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2017 – 2022</b></p> <p><b>48. PARTIE V: ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022</b></p> <p><b>50. PARTIE VI: LES ATTENTES EN 2023: INTRODUCTION DE LA NOUVELLE STRATÉGIE</b></p> <p><b>54. PART VII: ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022</b></p> <p><b>70. 2022 EN IMAGES</b></p> |
|---|---|

## ABRÉVIATIONS

ACBF	Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine
Afreximbank	Banque africaine d'import-export
AU	Union africaine
AUC	Commission de l'Union africaine
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
CoDA	Coalition pour le dialogue sur l'Afrique
Covid-19	Maladie à virus corona
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
FANRPAN	Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network
BID	Banque islamique de développement
S & E	Suivi et évaluation
SFA	Science pour l'Afrique



# CONSEIL D'ADMINISTRATION



Erastus J.O. Mwencha  
Président



Louka T. Katseli  
Vice-présidente



Roselyn Akombe  
UNDP



Jonas Aklesso Daou



Mamour Malick Jagne



Jessie Rose D. Mabutas



Pauline Paledi-Mokou



Constant Koko Mudekereza



Mamadou Biteye  
membre de droit



Hambani Masheleni  
AUC



Graham Stegmann



Kevin Uramah  
AfDB

## MEMBRES INDÉPENDANTS DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES



J. Graham Joscelyne



Verasak Liengsriwat

# CONSEIL DES GOUVERNEURS

## PAYS OU INSTITUTION

Ghana  
Banque africaine de développement  
Commission de l'Union africaine  
Bénin  
Botswana  
Burkina Faso  
Burundi  
Cabo Verde  
Cameroun  
République Centrafricaine  
Tchad  
Comores  
Congo (République du)  
Congo (République démocratique du)  
Côte d'Ivoire  
Djibouti  
Eswatini  
Éthiopie  
Gabon  
Gambie  
Guinée-Bissau  
Guinée (République)

## GOUVERNEUR

Ken Ofori-Atta (Président)  
Kevin Uramah  
Albert Muchanga  
Abdoulaye Bio Tchané  
Kelapile Ndobano  
Aboubakar Nacanabo  
Domitien Ndiokubwayo  
Olavo Avelino Correia  
Alamine Ousmane Mey  
Félix Moloua  
Haliki Choua Mahamat  
Fouady Goulame  
Ebouka-Babackas Ingrid Olga Ghislaine  
Christian Mwando Nsimba Kabulo  
Adama Coulibaly  
Ilyas Moussa Dawaleh  
Neil Rijkenburg  
Ahmed Shide  
Édith Ekiri Mounombi Épse Oyouomi  
Seedy K. M. Keita  
Ilídio Vieira Té  
Moussa Cissé

**COUNTRY OR INSTITUTION**

Kenya  
 Libéria  
 Madagascar  
 Maurice  
 Malawi  
 Mali  
 Mauritanie  
 Namibie  
 Niger  
 Nigeria  
 Rwanda  
 Sao Tomé-et-Principe  
 Sénégal  
 Sierra Leone  
 Soudan  
 Tanzanie  
 Togo  
 Ouganda  
 Programme des Nations Unies pour le  
 développement  
 Banque mondiale  
 Zambie  
 Zimbabwe

**GOVERNOR**

Njuguna Ndung'u  
 Samuel D. Tweah  
 Rindra hasimbelo Rabarinirinarison  
 Renganaden Padayachy  
 Sosten Gwengwe  
 Alousséni Sanou  
 Ousmane Mamoudou Kane  
 Obeth M. Kandjoze  
 Rabiou Abdou  
 Zainab Shamsuna Ahmed  
 Uzziel Ndagijimana  
 Tavares dos Santos Vaz  
 Oulimata Sarr  
 Francis M. Kaikai  
 Gibril Ibrahim  
 Mwigulu Lameck Nchemba  
 Sandra Ablamba Johnson  
 Matia Kasaija  
 Ahunna Eziakonwa  
  
 Victoria Kwakwa  
 Situmbeko Musokotwane  
 Mthuli Ncube

# 01

## **PARTIE I**

# **LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE EN BREF**

La Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) est une organisation panafricaine créée en 1991 par les pays africains avec le soutien de leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles en vue du développement durable de l'Afrique.



## VISION

Une Afrique prospère,  
résiliente et inclusive.



## MISSION

Développer le capital humain et  
les institutions nécessaires pour  
permettre le développement  
inclusif et durable de l'Afrique.





## ÉTATS MEMBRES AFRICAINS

Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cabo Verde, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

## LES PARTENAIRES





# 02

## **PARTIE II**

# **FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2022**

L'exercice 2022 a été une autre année de grande transformation, tant en interne à la Fondation pour le Renforcement des capacités en Afrique (ACBF) que dans les pays que nous servons. Au cours de l'année, l'ACBF a accueilli M. Mamadou Biteye en tant que nouveau Secrétaire exécutif qui succède au Professeur Emmanuel Nnadozie qui a terminé ses deux mandats autorisés (8 ans) à la tête de la Fondation.

Les trois décennies d'expérience de M. Biteye dans le renforcement des capacités et l'établissement de partenariats stratégiques ont immédiatement contribué à soutenir les objectifs de l'ACBF pour l'année.

La vaste portée des interventions de la Fondation est illustrée par les faits saillants de 2022 qui sont présentés ci-dessous.



## ÉTABLIR DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES

L'ACBF a accéléré son engagement avec les États membres pour respecter leur engagement à financer des programmes. La mobilisation des ressources a été renforcée par la participation de nouveaux partenaires, notamment dans le secteur privé et dans d'autres fondations. Il s'agit notamment de la Fondation Rockefeller, du Groupe OCP, de la Fondation Visa et d'autres. Le réengagement a été intensifié avec des partenaires traditionnels tels que la Banque mondiale, l'Union européenne, l'Australie, la France et le Japon. Une nouvelle subvention a été obtenue de la Fondation Bill & Melinda Gates pour un programme visant à améliorer la gestion des finances publiques.

## ASSURER UN LEADERSHIP ÉCLAIRÉ

L'ACBF a fourni et soutenu des plates-formes de dialogue pour rechercher des stratégies innovantes en vue de la croissance de l'Afrique. Elle a travaillé avec l'équipe d'innovation de la Fondation Rockefeller sur "*L'avenir des institutions*", une série d'entretiens ciblés sur la transformation des institutions africaines en unités compétitives à l'échelle mondiale. La Fondation a étendu le partenariat avec la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) pour collaborer au partage des connaissances, au plaidoyer et à la promotion du commerce et du développement économique dans les États membres de l'UA.

## VERS UNE AFRIQUE QUI SE NOURRIT

Conformément au thème 2022 de l'Union africaine sur la sécurité alimentaire, l'ACBF et le Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network (FANRPAN) ont organisé le Dialogue régional multipartite FANRPAN 2022, réunissant des experts pour réfléchir aux systèmes alimentaires africains. L'ACBF s'est également associée à l'Institut mondial de la croissance verte et à l'Union africaine dans le cadre du programme de financement transformateur de lutte contre le changement climatique de l'UA visant à créer une prospérité économique résiliente et à faible émission de carbone pour toutes les populations dans les pays membres de l'UA.



# 03

## **PARTIE III**

# **MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022 EN 2022**

L'année 2022 a marqué la fin du Plan stratégique qui a commencé en 2017 avec pour objectif de soutenir les acteurs étatiques et non étatiques, les institutions régionales et continentales et d'autres acteurs clés dans leurs efforts pour combler les déficits de capacités en vue d'une mise en œuvre efficace du programme de développement de l'Afrique. En 2022, l'ACBF a mis en œuvre de multiples interventions autour de ses cinq piliers stratégiques, ce qui a abouti aux réalisations suivantes.

## **PILIER 1:**

# **PERMETTRE UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT CONTINENTAL**

Ce pilier cible l'engagement avec les organes de l'UA, les communautés économiques régionales et d'autres institutions panafricaines à l'effet d'approfondir le programme et les cadres de développement continental pour une mise en œuvre efficace sur tout le continent et une bonne réalisation des résultats. Les principales réalisations obtenues dans le cadre de ce pilier en 2022 sont les suivantes.

## **Appui à l'évaluation finale du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA et à la formulation du deuxième Plan décennal de mise en œuvre de l'UA**

En tant que membre du Groupe de travail technique (TWG) de l'Agenda 2063 pour le suivi et l'évaluation, l'ACBF a activement participé à la conception et à la conduite de l'évaluation du premier Plan décennal de mise en œuvre, ainsi qu'à l'élaboration du deuxième Plan décennal de mise en œuvre dirigé par la Commission de l'Union africaine (CUA). La Fondation a contribué

au développement de la méthodologie et des outils d'évaluation et s'est engagée dans diverses collectes et analyses de données. L'ACBF, avec d'autres partenaires, a préparé le rapport d'évaluation et a contribué à sa validation par les principales parties prenantes, y compris les États membres et les organes de l'UA. Les leçons tirées de la mise en œuvre du premier Plan décennal de

mise en œuvre et les principales recommandations issues de l'évaluation éclaireront les priorités essentielles de développement dans le prochain Plan décennal.

## **Soutenir la Commission de l'Union africaine et les communautés économiques régionales dans l'élaboration du Rapport 2022 sur l'intégration africaine**

L'ACBF faisait partie du groupe d'experts invités à rédiger un Rapport 2022 de qualité sur l'intégration en Afrique 2022, dans lequel ont été évalués les processus d'intégration aux niveaux régional et continental. Ce Rapport a également évalué les éléments suivants: intégration de la sécurité africaine dans le contexte des crises de sécurité émergentes telles que le terrorisme; 'intégration industrielle comme moyen de réussir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine; et analyse coûts/bénéfices du processus d'intégration en Afrique.

## **Collaboration renforcée avec le Secrétariat du Groupe de haut niveau de l'UA sur les flux financiers illicites (FFI) en provenance d'Afrique**

L'ACBF a soutenu l'examen technique du projet de rapport sur l'état de la mise en œuvre par le Ghana de la Déclaration spéciale de la Conférence de l'UA sur les flux financiers illicites qui s'est tenue à Accra. L'événement a été organisé

conjointement par le ministère des Finances et de la Planification économique du Ghana et la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique (CoDA) qui faisait office de secrétariat du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites. En outre, l'ACBF a soutenu CoDA dans la finalisation de l'African Financial Integrity and Accountability

Support Project (projet de soutien à l'intégrité et à la responsabilité financières en Afrique), une proposition financée par la Banque africaine de développement pour faire avancer le programme visant à endiguer les flux financiers illicites en Afrique.

## Appui à la CUA dans le développement d'un programme transformateur de financement de la lutte contre le changement climatique de l'UA

Dans le cadre du Plan d'action de l'Union africaine pour une relance verte, l'ACBF a soutenu les efforts de l'Union africaine en vue de la reprise du continent après la pandémie de COVID-19, ainsi que sa transition vers un avenir plus vert et plus prospère. Grâce au financement de Global Affairs Canada, l'ACBF a collaboré avec le Global Green Growth Institute et l'Union africaine pour développer le programme de financement transformateur de lutte contre le changement climatique de l'UA, avec un résultat global de *“Renforcement de la résilience et de la faible-prospérité économique en carbone pour toutes les populations des pays de l'UA, y compris les femmes, les filles et les jeunes”*.

## **PILIER 2:**

# **AIDER LES PAYS À OBTENIR DES RÉSULTATS DE DÉVELOPPEMENT TANGIBLES**

Ce pilier se concentre sur le renforcement de la capacité des acteurs étatiques (ministères, départements et agences gouvernementales à mettre en œuvre les programmes de développement nationaux et à aligner leurs politiques sur les directives communautaires régionales et les objectifs de développement continental. L'ACBF a réalisé ce qui suit au cours de l'année 2022.

## **Renforcement de la capacité des États membres à assurer le suivi et rendre compte des progrès de l'Agenda 2063**

En collaboration avec le Groupe de travail technique sur le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063, l'ACBF a achevé la formation en suivi et rédaction des rapports sur l'Agenda 2063 de 15 représentants de sept États membres de la Communauté économique de l'Afrique centrale (CEEAC) notamment le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon. La formation a permis à l'ACBF d'identifier les facteurs clés expliquant le faible taux de soumission des rapports nationaux par les États membres de la CEEAC. En outre, les participants ont été dotés de connaissances et d'outils



**L'ACBF a achevé la formation en suivi et rédaction des rapports sur l'Agenda 2063 de 15 représentants**

en vue de la préparation et de la soumission de rapports d'avancement sur l'Agenda 2063, ce qui a contribué à l'élaboration des rapports biennaux continentaux de l'Agenda 2063.



### **PILIER 3:**

## **RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DES ACTEURS NON ÉTATIQUES À CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Ce pilier vise la capacité des acteurs et institutions non étatiques, y compris la société civile et le secteur privé, à obtenir des résultats dans les priorités de développement. Les principales réalisations dans le cadre de ce pilier au cours de la période de référence sont les suivantes.

### **Renforcement, dans les pays africains, des capacités de formulation et de mise en œuvre de politiques de lutte antitabac (LAT) fondées sur des données probantes et en conformité avec la Convention-cadre pour la lutte antitabac**

L'ACBF a mis en œuvre un programme de renforcement des capacités de lutte antitabac en partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates pour accroître l'expertise, les systèmes et les processus de lutte antitabac dans les organisations de lutte antitabac et améliorer l'environnement institutionnel de la

consommation du tabac en Afrique. Le Programme a aidé les partenaires de la lutte antitabac à améliorer les compétences de leur personnel dans des domaines clés tels que la gestion de projet, le suivi-évaluation, la mobilisation des ressources et la communication.



Grâce au programme, environ

**70%**

du personnel des partenaires ont fait preuve de connaissances et de compétences requises pour leur travail; et le nombre de politiques et de programmes de lutte antitabac fondés sur des données factuelles a augmenté dans plusieurs pays y compris le Bénin, la Gambie, le Kenya et la Mauritanie. En outre,

**91%**

des organisations partenaires ont indiqué que leur capacité organisationnelle s'était améliorée, tandis que

**65%**

% des bénéficiaires au second degré soutenus ont indiqué qu'ils avaient mis en œuvre des systèmes d'exploitation fonctionnels. Les programmes nationaux de lutte contre le tabac sont financés par le budget national dans les neuf pays ci-après: Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Kenya, Nigeria, Sénégal, Ouganda et Togo.

## Renforcement du leadership en matière de durabilité climatique et environnementale en Afrique

L'année 2022 a enregistré des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la première phase du programme de renforcement du leadership africain pour l'adaptation au climat, destiné à améliorer la performance organisationnelle des principaux acteurs du climat.

Un processus de sélection rigoureux a permis d'identifier les institutions bénéficiaires suivantes du Programme, sur la base de leur travail en adaptation au climat et de leur impact potentiel au niveau régional:

- Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement durable;
- Centre de recherche en analyse et politiques, économiques de l'Institut de politiques;
- Économique et sociale de la Corne;
- et Adaptation inclusive au changement climatique pour une Afrique durable.

Une évaluation complète des besoins en capacités a guidé la programmation pour les domaines dans lesquels des lacunes ont été identifiées, notamment la mobilisation des ressources, les interventions d'adaptation au changement climatique, la gouvernance, la planification stratégique et la gestion des résultats.



## Renforcement des capacités des institutions africaines de recherche en sciences biomédicales

Pendant la pandémie de COVID-19, l'Afrique était fortement dépendante du soutien extérieur pour l'approvisionnement en équipements de protection individuelle et en vaccins. D'où la nécessité d'une infrastructure de santé plus solide pour préparer l'Afrique aux futures crises sanitaires et faire avancer le programme de recherche scientifique et sanitaire du continent. Forte de sa riche expérience dans le renforcement des capacités et du soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates, l'ACBF a identifié le système de prestation au sein des principales institutions scientifiques africaines travaillant dans le

domaine de la recherche en sciences biomédicales comme étant un domaine qui a besoin d'être renforcé. En commençant par la 'Science for Africa (SFA)' basée à Nairobi et qui appuie, promeut et renforce la science et l'innovation en Afrique, l'ACBF a renforcé les capacités humaines et les processus opérationnels. Cette intervention a consisté à soutenir des chercheurs en sciences et à renforcer la capacité de la Fondation à mobiliser des ressources et à coordonner des partenariats stratégiques.



## Amélioration des compétences entrepreneuriales des femmes et des jeunes dans l'agriculture

L'ACBF, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et la Banque islamique de développement ont collaboré pour rendre autonomes les femmes et les jeunes dans l'agriculture et l'entrepreneuriat. La phase I du projet couvrait le Burkina Faso, le Gabon et la Sierra Leone et a ciblé les fédérations d'associations de femmes et de jeunes et leurs membres. Les stratégies de mise en œuvre comprenaient la recherche, le développement

des compétences, le renforcement institutionnel et l'appui à la création et au développement d'entreprises. Des études exploratoires sur la participation des femmes et des jeunes dans l'agriculture ont été achevées au Burkina Faso et en Sierra Leone. Les données de ces études seront essentielles pour la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités des femmes et des jeunes dans les deux pays. La phase II étendra les activités du projet à quatre autres pays.



## **PILIER 4:**

# **TIRER PARTI DES CONNAISSANCES ET DE L'APPRENTISSAGE POUR ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT**

Ce pilier vise à accroître l'accès aux connaissances en vue d'améliorer les stratégies et des programmes de renforcement des capacités en Afrique. En 2022, l'ACBF a poursuivi ses efforts de promotion des connaissances dans les domaines de développement critiques et les problèmes émergents auxquels le continent est confronté. Les principales réalisations en 2022 sont les suivantes.

## **Renforcement des dialogues structurés sur l'avenir des institutions**

Dans le cadre d'une série de dialogues initiés par la Fondation Rockefeller, l'ACBF s'est associée à l'équipe d'innovation de la Fondation Rockefeller pour organiser deux sessions de dialogue. La première s'est concentrée sur le thème : "Options et capacités institutionnelles pour soutenir l'adaptation climatique transformatrice en Afrique" et la deuxième sur "L'identification des institutions dont les Africains ont besoin pour exploiter le pouvoir de l'économie numérique". Grâce à des échanges en profondeur entre

experts et dirigeants, les sessions ont exploré des idées pour créer de nouvelles institutions, transformer celles qui existent et réaliser des progrès en vue de relever les défis mondiaux, y compris les efforts en cours pour relever les défis climatiques actuels et futurs. Ces échanges ont fourni à la Fondation Rockefeller la base pour transformer certaines des idées et actions les plus prometteuses en projets pilotes, procéder au renforcement des connaissances et tenir une réunion Bellagio.



## **Soutien des événements de partage des connaissances sur les “Systèmes alimentaires africains résilients: Solutions pour le changement climatique, moyens de subsistance, sécurité alimentaire et nutritionnelle”**

Durant le dialogue multipartite 2022 de FANRPAN, l'ACBF s'est associée au FANRPAN pour organiser une session sur le thème Accroître la résilience des systèmes alimentaires africains à travers des solutions liées au changement climatique et aux moyens de subsistance, aux aliments et à la sécurité alimentaire. La session a réuni des représentants d'institutions internationales et régionales et des acteurs étatiques et non étatiques. Pour les résultats de la table ronde, citons: (1) une plus grande sensibilisation et un engagement accru d'un large éventail d'acteurs des systèmes alimentaires

africains et l'identification des options en matière de politiques et des approches innovantes pour une action par anticipation visant à accélérer la transformation des systèmes alimentaires en Afrique. En plus, la table ronde a proposé des recommandations claires à l'intention des négociateurs africains à la Conférence-Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique sur la position de l'Afrique concernant les systèmes alimentaires et le changement climatique dans la perspective de la Conférence-Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique ou la Conférence des Parties (CoP27).



## Amélioration de l'accès des PME au financement, aux marchés et au commerce électronique

En tant qu'agence spécialisée de l'Union africaine pour le renforcement des capacités, l'ACBF s'est associée à ImpactHER, une organisation à but non lucratif, pour organiser des sessions de formation à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME) sous les auspices du Forum annuel des PME africaines, organisé par la CUA. La formation a porté sur l'accès aux marchés, en particulier le commerce électronique pour les PME africaines.

L'objectif du Forum était de promouvoir, d'améliorer les compétences et d'élaborer des stratégies pour un secteur des PME africaines meilleur et plus inclusif, permettant ainsi une amélioration de l'industrialisation de l'Afrique dans un marché intégré.

La CUA a élaboré une stratégie et un plan d'action pour le développement des PME, en vue de:

*“développer des économies compétitives, diversifiées et durables soutenues par des secteurs dynamiques, entrepreneuriaux et industriels qui génèrent des emplois, réduisent la pauvreté et favorisent l'inclusion sociale.”*

La formation a permis aux PME participantes d'acquérir une expérience pratique et des conseils sur la façon de mener les activités à l'ère du numérique, en tirant parti du commerce électronique. Les participants ont acquis des compétences relatives aux 10 stratégies pour stimuler les ventes ainsi qu'une bonne compréhension des types de modèles de commerce électronique les plus courants. De plus, la formation a été l'occasion de démontrer l'expertise technique de l'ACBF et le soutien qu'elle peut apporter aux PME pour renforcer leurs compétences dans le domaine du commerce.

## **PILIER 5:**

# **POSITIONNER L'ACBF COMME UNE ORGANISATION HAUTEMENT PERFORMANTE ET DURABLE**

Ce pilier vise à positionner l'ACBF comme une organisation hautement performante et durable à travers l'amélioration de la qualité de ses évaluations des besoins en capacités et de ses évaluations de la durabilité organisationnelle. Les principales réalisations enregistrées sous ce pilier au cours de la période de référence sont présentées ci-dessous.



## Amélioration de la qualité des évaluations des besoins en capacités de l'ACBF

L'ACBF a mis à jour son outil d'évaluation des besoins en capacité organisationnelle pour assurer la cohérence dans l'utilisation de cet outil. Cette mise à niveau a permis de mener des analyses comparatives entre les organisations appuyées: Fondation SFA, Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable, Institut de politiques économique et sociale de la

Corne, Centre de recherche en analyse et politiques économiques et en adaptation inclusive au changement climatique en vue d'une Afrique durable. Le nouvel outil a permis au personnel interne de l'ACBF de réaliser cinq exercices d'évaluation des besoins en capacités avec peu de ressources externes, ce qui n'était pas possible dans le passé.

## Amélioration de l'évaluation de la durabilité organisationnelle

En 2022, la durabilité de l'action des partenaires est restée une question cruciale pour l'ACBF. Cette dernière a développé un outil d'indice de durabilité qui sera utilisé pour améliorer l'évaluation de la durabilité des interventions de la Fondation aux niveaux systémique et

organisationnel. Une phase pilote réussie avec les partenaires de la lutte antitabac a été menée, ouvrant la voie à la finalisation de l'outil en vue de son application à d'autres programmes de l'ACBF. La Fondation envisage d'utiliser cet outil pour évaluer la performance de ses partenaires.



# 04

## **PARTIE IV**

# **FAITS SAILLANTS DU PLAN STRATÉGIQUE 2017 – 2022**

Le Plan stratégique 2017-2022 a été conçu pour remédier aux déficits de capacités en Afrique grâce à une gamme de stratégies innovantes et d'activités conjointes. La mise en œuvre de la stratégie a été confrontée à de nombreuses menaces, notamment le financement, la pandémie de COVID-19 et l'impact mondial du conflit en Ukraine.



Cependant, l'ACBF a fait preuve de résilience en réalisant des progrès sur les cibles clés. La stratégie a remporté des succès sous les cinq piliers clés résumés ci-dessous.

## **PILIER 1.**

### **Permettre une mise en œuvre efficace des priorités de développement du continent**

Grâce aux efforts déployés pour encourager les États membres et les membres institutionnels à honorer leurs cotisations annuelles, un plus grand nombre de pays ont tenu leurs engagements. La mobilisation des ressources a été intensifiée par l'engagement de nouveaux partenaires, notamment le secteur privé et d'autres fondations telles que la Fondation Rockefeller, le Groupe OCP et la Fondation Visa.

L'Agenda 2063 contient les principes d'orientation de la programmation de l'ACBF. Au cours de la période 2017-2022, la Fondation a mené à bien des projets visant à renforcer la capacité des institutions africaines à atteindre les objectifs d'intégration régionale et de développement du continent.

Pour atteindre l'objectif d'une Afrique capable de soutenir ses propres programmes, des projets ont été entrepris en vue de renforcer la capacité de rédaction des rapports des





institutions africaines. Ces efforts comprenaient la formation des États membres de la CEEAC au suivi et à la rédaction des rapports sur l'Agenda 2063, en collaboration avec le Groupe de travail technique de S&E de l'Agenda 2063. L'ACBF a également co-dirigé l'évaluation du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 sous la coordination du Groupe de travail technique de S&E dirigé par la CUA. L'un des points saillants du Plan stratégique 2017-2022 a été l'appui aux organismes commerciaux et les institutions gouvernementales africaines par le renforcement de leurs capacités afin qu'ils se préparent au lancement de la ZLECAf.

## **PILIER 2.**

### **Aider les pays à obtenir des résultats de développement tangibles**

Un thème central dans le Plan stratégique 2017-2022 était la modernisation et la transformation de la qualité du leadership public en Afrique. Dans le cadre du programme « Renforcer le leadership et la gouvernance dans la gestion des finances publiques, l'ACBF a travaillé en partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates pour renforcer les compétences en leadership des hauts responsables africains des finances publiques et améliorer l'appropriation des politiques dans les ministères de Finances. Les interventions ont eu lieu dans des États



membres ci-après: Kenya, Nigeria, Ghana, Sénégal et Zimbabwe. Pour atteindre l'objectif de l'Union africaine de créer une prospérité économique à faible émission de carbone pour toutes les populations des États membres de l'UA, y compris les femmes, les filles et les jeunes, l'ACBF a collaboré avec le Global Green Growth Institute et l'Union africaine pour développer le programme de financement climatique transformateur de l'UA, dans le cadre du plan d'action de relance verte de l'UA.

La COVID-19 a été l'occasion de montrer la force des interventions de l'ACBF, car elle a frappé à un moment où les pays africains travaillaient en vue d'une intégration plus étroite et d'une plus grande indépendance. La Fondation a collaboré avec les États africains sur les ripostes à la COVID. L'ACBF vise à accroître la capacité des États africains à parvenir à l'autosuffisance dans la lutte contre les maladies grâce à la maîtrise des capacités de fabrication de vaccins.

### **PILIER 3.**

## **Renforcer la contribution du secteur privé et de la société civile au développement durable**

En 2022, l'ACBF a dirigé des projets visant à renforcer la croissance du secteur privé africain, par le biais de





programmes ciblant la construction d'économies depuis la base. Reconnaisant l'importance de l'agriculture dans la construction de la base industrielle de l'Afrique, l'ACBF a travaillé en partenariat avec la BADEA et la BID sur des projets visant à renforcer le soutien aux femmes et aux jeunes dans l'agriculture à travers le continent. C'est ainsi qu'au Burkina Faso, au Gabon et en Sierra Leone, un programme a soutenu des femmes et des jeunes qui travaillaient dans le secteur agricole. Des interventions similaires ont eu lieu dans diverses économies, par exemple l'appui aux coopératives dirigées par des femmes au Rwanda et la mise en place d'une bourse de produits de base moderne pour les agriculteurs en Éthiopie.

#### **PILIER 4.**

### **Tirer parti des connaissances et de l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement**

L'ACBF a rempli son mandat de leader d'opinion du continent à travers diverses interventions qui ont rassemblé des groupes de réflexion africains pour dialoguer et développer des solutions fondées sur des preuves à certains des défis les plus urgents de l'Afrique. En partenariat avec l'équipe d'innovation de la Fondation Rockefeller, l'ACBF a organisé une série de dialogues sur la

création d'institutions africaines modernes et solides, ainsi que sur l'appui à celles qui existent déjà afin qu'elles s'améliorent pour faire face aux nouveaux défis mondiaux. Les efforts de l'ACBF en vue de trouver la meilleure voie pour l'Afrique en réponse au changement climatique se sont traduits par la tenue de dialogues avec le FANRPAN sur le thème *“Systèmes alimentaires africains résilients - Solutions pour le changement climatique, moyens de subsistance, sécurité alimentaire et nutritionnelle”*.

En 2022, les produits de la connaissance de l'ACBF ont été très demandés et fait l'objet de 730 225 téléchargements par des visiteurs de 133 pays contre 695 864 en 2021. Cet accroissement de la demande est attribué en partie à une plus grande attention à la diffusion sélective par l'envoi ciblé de produits de la connaissance de l'ACBF aux acteurs inscrits sur la liste de diffusion de la Fondation. L'ACBF a amélioré l'accès à ses produits de la connaissance aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche en reliant sa bibliothèque virtuelle aux sites Web de plus de 73 universités et portails de recherche.

L'augmentation des téléchargements de la bibliothèque électronique est la preuve du rôle de l'ACBF en tant que dépositaire des connaissances en Afrique.



**PILIER 5.**  
**Positionner l'ACBF comme  
une organisation hautement  
performante et durable**

Au cours du Plan stratégique 2017-2022, la Fondation s'est renouvelée grâce à des processus d'évaluation des besoins en capacités et à des réformes internes pour exécuter la programmation de manière plus efficace et rentable.

Ces réformes des processus internes comprenaient des mises à niveau des ressources humaines et financières, l'amélioration de la gestion des risques, le renforcement des approvisionnements et du soutien logistique et l'approfondissement des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise.

Les organes de gouvernance de l'ACBF ont été davantage habilités à s'acquitter de leurs obligations statutaires en matière d'orientation stratégique et de surveillance.





## Capacité numérique de la Fondation améliorée en vue d'une prestation de services efficace

L'année 2022 à l'ACBF a été marquée par l'adoption réussie d'un système intégré de traitement des activités et d'un système intranet à l'échelle de l'entreprise. Le système ERP Microsoft Dynamics 365 (planification des ressources de l'entreprise) a réuni onze processus centraux de base en une seule plate-forme qui a été mise à la disposition des utilisateurs à tout moment, de n'importe où et à partir de n'importe quel appareil. L'automatisation répond à trois objectifs de travail clés:

- elle aligne les processus de travail de l'ACBF sur les meilleures pratiques en la matière;
- elle intègre les données et processus centraux de base dans un seul système;
- et elle améliore la capacité numérique

organisationnelle pour évoluer et s'adapter aux exigences changeantes de travail et aux besoins d'automatisation croissants.

Le système intranet utilise les plates-formes Microsoft SharePoint Online et Yammer pour fournir un environnement de communication et de collaboration permanent au sein de la Fondation et entre ses bénéficiaires. Le parcours de transformation numérique en 2022 comprenait également la mise à niveau des principaux systèmes d'infrastructure, le renforcement des capacités numériques à travers des formations en compétences numériques, et l'adoption d'un système de gestion de l'apprentissage électronique.

# Visibilité et communication renforcées avec le monde



L'ACBF a continué d'améliorer sa visibilité grâce à des campagnes sur les réseaux sociaux, à la diffusion de bulletins et à l'engagement avec les médias dans les régions d'Afrique australe, orientale et occidentale.

Elle a réalisé des entretiens télévisés avec CNBC Africa, South African Broadcasting Corporation (SABC), Mail and Guardian, Ghana Broadcasting Corporation, Ghana Business News, East African News et Channels Radio.

Elle a assuré une couverture efficace de ses événements, ce qui a abouti à des échanges sur les médias sociaux et amélioré la visibilité sur papier, audio et visuelle de l'ACBF.



## Systemes de contrôle et d'assurance renforcés

L'audit financier externe annuel pour l'exercice 2022 a reçu une "opinion sans réserve", indiquant que les états financiers ont été présentés de manière juste et appropriée, sans aucune exception identifiée et conformément aux principes comptables généralement reconnus.

L'environnement de contrôle global est resté solide tout au long de l'exercice 2022, aucun problème significatif n'ayant été signalé. La fonction d'audit a continué de fournir des services d'assurance et de conseil au Secrétariat exécutif et au Conseil d'administration de l'ACBF.

Les normes les plus élevées de gouvernance

d'entreprise ont été observées dans les processus visant à pourvoir les postes vacants au Conseil d'administration et aux postes de direction au Secrétariat exécutif. Par conséquent, l'ACBF a conservé les compétences appropriées pour s'acquitter de son mandat.

Pendant toute l'année 2022, les activités de gestion des risques se sont poursuivies afin d'améliorer l'environnement de contrôle, tant au niveau de l'organisation que des projets. La gestion des risques et l'assurance sont restés à un excellent niveau pour soutenir le Secrétariat exécutif et le Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration.



05

## **PARTIE V**

# **ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022**

L'expérience de la mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2022 a permis de tirer les enseignements ci-dessous. Ces enseignements ont éclairé l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027 et guideront sa mise en œuvre grâce à des programmes et des modalités d'exécution innovants, un engagement total des États membres et une structure de dotation en personnel flexible et basée sur les besoins.

**La flexibilité est essentielle pour s'adapter aux chocs, tels que les conflits, les crises économiques majeures, les catastrophes naturelles et les pandémies**

En renforçant la capacité de l'ACBF à fournir des services à distance dans un environnement de travail fluide façonné par les chocs mondiaux, tels que l'épidémie de COVID-19 et l'insécurité mondiale, l'ACBF peut soutenir ses opérations et celles des partenaires de mise en œuvre à travers le continent.

**Le rôle des États membres est vital pour la durabilité et la pertinence de l'ACBF**

L'ACBF a tiré parti des contributions des États membres pour collecter des fonds importants à investir dans des programmes. Une augmentation du niveau de financement par les États membres est cruciale pour que la Fondation investisse dans davantage de programmes.

**Ancrer les partenariats à leur impact les rend plus pertinents**

Pour maximiser l'impact, il est essentiel d'orienter les partenariats vers les domaines prioritaires dans lesquels l'ACBF travaille. De tels partenariats sont plus durables que des partenariats ad hoc qui peuvent conduire à des approches, des programmes et des offres de services dispersés.

**Un modèle flexible de dotation en personnel est la clé de la durabilité**

Le maintien d'une structure de dotation de base en personnel allégée, tout en répondant aux besoins supplémentaires par le biais de la dotation en personnel basée sur des projets, est essentiel à la durabilité institutionnelle d'organisations telles que l'ACBF. Il est prudent d'explorer d'autres possibilités comme un modèle de rémunération à l'acte pour diversifier les sources de financement.

**Le suivi et évaluation doivent concentrer sur la réalisation de l'impact et non sur l'atteinte des résultats**

Du fait d'une documentation insuffisante des programmes dans le Plan stratégique 2017-2022, l'on a clairement perçu l'importance d'un système de S&E qui suit et évalue en permanence la performance des programmes de l'ACBF en fonction de leurs impacts, et pas seulement des résultats.





06

## **PARTIE VI**

# **LES ATTENTES EN 2023: INTRODUCTION DE LA NOUVELLE STRATÉGIE**

Grâce à un solide processus de consultation impliquant les parties prenantes, la Fondation a revu ses énoncés de vision et de mission et élaboré une nouvelle stratégie pour les cinq prochaines années, le Plan stratégique 2023-2027.

La vision de l'ACBF *“pour l'avenir est une Afrique prospère, résiliente et inclusive,”* tandis que sa mission est *“de développer le capital humain et les institutions nécessaires pour permettre le développement inclusif et durable de l'Afrique.”*

L'ACBF continuera de fonctionner selon les propositions de valeur ci-après: responsabilité, innovation, excellence, partenariat et communication.

## Le Plan Stratégique 2023-2027

visé à renforcer le capital humain et à améliorer la force institutionnelle tous nécessaires pour un changement transformateur dans quatre domaines d'impact prioritaires, à savoir:



L'ACBF s'emploiera à renforcer la capacité des entités des secteurs public et privé des pays cibles à préparer des projets sur le climat bancables susceptibles d'attirer des financements pour appuyer la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national. Pour y parvenir, la Fondation comblera les lacunes de capacités dans les institutions cibles. En matière d'énergie, l'ACBF encouragera les activités qui soutiennent l'énergie verte, telles que l'énergie hors réseau et les mini-réseaux, y compris l'énergie solaire, les biocarburants et l'énergie éolienne.



Agro-industrie et  
sécurité alimentaire

L'ACBF mettra l'accent sur la stimulation des investissements du secteur privé dans l'agriculture et la promotion de la création de valeur en Afrique en appuyant le développement du capital humain et en assurant le renforcement institutionnel des institutions en charge de l'agriculture. Les interventions sont conçues pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la faible productivité agricole à travers la promotion des investissements du secteur privé dans l'agriculture et l'augmentation de la valeur ajoutée aux produits agricoles.



Le commerce  
comme moteur du  
développement  
économique

Le but est d'intégrer pleinement les accords commerciaux dans les lois, réglementations et manuels nationaux afin d'accroître la compétitivité commerciale et la mise en œuvre de la politique industrielle. Un point important consiste à accroître l'accès des micro, petites et moyennes entreprises aux opportunités offertes par le commerce intra-africain et mondial.



Gouvernance  
économique et sociale

L'ACBF appuiera les États membres pour renforcer leur capacité de mobilisation des ressources intérieures, de gestion des finances publiques, ainsi que de formulation et de mise en œuvre de politiques économiques axées sur les objectifs.

Le Plan stratégique 2023-2027 prend également en compte quatre domaines transversaux, à savoir le genre, l'emploi des jeunes, la numérisation et les compétences en matière de données. Ce Plan



stratégique sera mis en œuvre à l'aide d'une offre de produits unique centrée sur un Modèle d'accélérateur institutionnel pour le renforcement des institutions, l'Académie africaine de renforcement des capacités pour le développement des compétences et le Hub de connaissances en matière de capacités pour les services de connaissances.

Pour renforcer sa base de ressources, l'ACBF dépendra des cotisations des membres et des contributions supplémentaires provenant des États membres, ainsi que du soutien financier de ses partenaires.



07

**PARTIE VII**

# **ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022**

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES  
CAPACITÉS EN AFRIQUE (ACBF)

## ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022



## DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF

Le Secrétariat exécutif de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (« la Fondation ») est responsable de la tenue de registres comptables adéquats ainsi que de la préparation, de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers et des informations connexes. Les auditeurs indépendants de la Fondation, PricewaterhouseCoopers, ont audité les états financiers et leur rapport figure aux pages 57 à 61.

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil International des Normes Comptables (IASB) et aux interprétations publiées par le Comité International d'Interprétation des Normes d'Information Financière (IFRIC).

Le Secrétariat exécutif est également responsable des systèmes de contrôle interne. Ceux-ci sont conçus pour fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, quant à la fiabilité des états financiers, et pour protéger, vérifier et maintenir de manière adéquate une comptabilité des actifs, ainsi que pour prévenir et détecter des anomalies ainsi que des pertes matérielles. Les systèmes sont mis en oeuvre et contrôlés par un personnel dûment formé, avec une séparation appropriée des pouvoirs et des tâches. Rien n'a été porté à l'attention du Secrétariat exécutif pour indiquer qu'une défaillance importante dans le fonctionnement de ces contrôles, procédures et systèmes se soit produite au cours de la période de référence.

Les états financiers et les notes y afférentes figurant aux pages 62 à 69 ont été approuvés par le Conseil d'administration le 05 mai 2023 et sont signés en son nom par:



.....  
**MAMADOU BITEYE**

Secrétaire Exécutif



.....  
**GRACE KAIMILA-KANJO**

Directrice Des Finances et De L'administration

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

## Rapport sur l'audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

### Notre Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Ce que nous avons vérifié

Les états financiers de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique et les notes y afférentes figurant aux pages 62 à 69 comprennent:

- L'état de la situation financière au 31 décembre 2022;
- L'état du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- L'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- L'état des variations des fonds accumulés pour l'exercice clos à cette date; et
- Les notes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales politiques comptables.

### Fondement de notre Opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers" de notre rapport. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder



notre opinion d'audit.

### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément au code international de déontologie des comptables professionnels (y compris les normes internationales d'indépendance) (« Code IESBA ») publié par le Conseil international des normes d'éthique pour les comptables et aux autres exigences d'indépendance applicables à la réalisation d'audits des états financiers au Zimbabwe. Nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément au code de l'IESBA et aux autres exigences éthiques applicables à la réalisation d'audits d'états financiers au Zimbabwe.

### **Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Nous attirons l'attention sur la note 21 des états financiers, qui indique qu'il existe d'importantes contributions impayées de la part de certains États membres dans le cadre des promesses de contribution de la stratégie précédente, ce qui pourrait avoir une incidence sur la mise en oeuvre du programme de la Fondation. Le Secrétariat exécutif a l'intention de suivre de près les coûts d'exploitation en fonction des ressources disponibles et a indiqué que la Fondation s'attend à recevoir ces contributions impayées ainsi que des ressources supplémentaires de la part de quelques États membres à titre de financement transitoire en anticipation de leurs contributions à la nouvelle stratégie. Comme indiqué dans la note 21, ces événements ou conditions indiquent qu'il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son activité. Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

### **Autres informations**

Le Secrétariat exécutif est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations incluses dans le document intitulé "Rapport annuel 2022 de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique". Les autres informations ne comprennent donc pas les états financiers et notre rapport d'audit.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités du Secrétariat exécutif pour la préparation des états financiers**

Le Secrétariat exécutif est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, Le Secrétariat exécutif est responsable de l'évaluation de la capacité de la Fondation à poursuivre son activité, de la présentation, le cas échéant, des questions liées à la continuité d'exploitation et de l'application du principe de continuité d'exploitation, à moins que le Conseil des gouverneurs n'ait l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités, ou qu'il n'ait pas d'autres solutions réalistes que d'agir ainsi.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci soient dues à une fraude ou à une erreur, et

d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter une anomalie significative lorsque celle-ci existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre, nous :

- Identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement des contrôles internes.
- Obtenons une compréhension des contrôles internes pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Évaluons le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Secrétariat exécutif.
- Concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par le Secrétariat exécutif du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les éléments probants

obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou des conditions futurs peuvent amener la Fondation à ne plus être en situation de continuité d'exploitation.

- Évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui permet d'obtenir une image fidèle.

Nous communiquons avec le Secrétariat exécutif et le Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration concernant, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus de l'audit et les principales conclusions de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Nous fournissons également au Secrétariat exécutif et au Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration une déclaration attestant que nous nous sommes conformés aux exigences éthiques pertinentes en matière d'indépendance, et nous leur communiquons toutes les relations et autres questions dont on peut raisonnablement penser qu'elles ont une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les mesures prises pour éliminer les menaces ou les sauvegardes appliquées.



**ESTHER ANTONIO**

Expert-comptable agréé

**Associé pour et au nom de**

**PricewaterhouseCoopers Chartered Accountants (Zimbabwe)**

Conseil des Experts-Comptables et des commissaires aux comptes, Numéro d'accord 0661

Ordre des Experts-Comptables du Zimbabwe, Numéro D'accord 255940

22 Mai 2023, Harare, Zimbabwe

## FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>Notes</u>	<b>2022</b> US\$	<b>2021</b> US\$
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	5.1	2,130,390	2,334,776
Actif lié au droit d'utilisation	5.2	430,437	663,881
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>2,560,827</b>	<b>2,998,657</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stock	6	26,307	35,125
Comptes débiteurs	7	807	1,366
Montants dus par le personnel	8	207,452	134,213
Avances aux projets	9	377,027	1,313,127
Autres actifs	10	462,659	479,816
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	8,766,705	10,554,248
<b>Total des actifs courants</b>		<b>9,840,957</b>	<b>12,517,895</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>12,401,784</b>	<b>15,516,552</b>



**FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
 AU 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>Notes</u>	<b>2022</b> US\$	<b>2021</b> US\$
<b>FONDS ACCUMULÉS ET PASSIFS</b>			
<b>Fonds accumulés</b>		<b>10,480,289</b>	<b>13,012,512</b>
<b>Passif à court terme</b>			
Provisions	12	588,599	435,523
Autres passifs	13.1	1,028,535	1,576,236
Dettes de location-financement	13.2	258,361	233,921
Provision pour les Gratifications de fin de service	13.3	46,000	-
<b>Total des passifs à court terme</b>		<b>1,921,495</b>	<b>2,245,680</b>
<b>Passif à long terme</b>			
Dettes de location-financement	13.2	0	258,360
<b>Total des dettes à long terme</b>		<b>0</b>	<b>258,360</b>
<b>TOTAL DES FONDS ET PASSIFS ACCUMULÉS</b>		<b>12,401,784</b>	<b>15,516,552</b>

  
 .....  
**MAMADOU BITEYE**  
 Secrétaire Exécutif

  
 .....  
**GRACE KAIMILA-KANJO**  
 Directrice Finance et Administration

**FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE**  
**ÉTAT DU REVENU GLOBAL**  
 POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>Notes</u>	<b>2022</b> US\$	<b>2021</b> US\$
<b>RECETTES</b>			
Contributions des États membres	14.1	1,225,685	4,708,913
Contributions spéciales	14.2	6,276,435	6,145,749
Autres recettes	14.3	421,101	603,882
<b>Total des recettes</b>		<b>7,923,221</b>	<b>11,458,544</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>Dépenses liées aux projets</b>			
Dépenses de projet Piliers stratégiques 1-4 et dépenses programme	15.1	5,599,486	4,396,509
Dépenses de développement des projets/programmes	15.2	2,551,949	2,270,606
<b>Total des dépenses liées aux projets et programmes</b>		<b>8,151,435</b>	<b>6,667,115</b>
Frais de l'administration et des Conseils	16	2,304,009	2,659,309
<b>Total des dépenses</b>		<b>10,455,444</b>	<b>9,326,424</b>
<b>Excédent/ (déficit) des recettes sur les dépenses</b>	20	<b>(2,532,223)</b>	<b>2,132,120</b>

## FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>Notes</u>	<b>2022</b> US\$	<b>2021</b> US\$
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
Excédent/ (déficit) des recettes sur les dépenses	20	(2,532,223)	2,132,120
Ajustement pour:			
Cession d'immobilisations corporelles		-	(1,425)
Dépréciation d'immobilisations corporelles	16	461,886	340,176
Intérêts financiers		55,921	71,420
Intérêts perçus	14.3	(20,556)	(20,843)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation avant variation du fonds de roulement</b>		<b>(2,034,972)</b>	<b>2,521,448</b>
Diminution des avances aux projets		936,100	128,772
Diminution des créances		559	-
(Augmentation)/Diminution des créances sur le personnel		(73,238)	(23,645)
Diminution / (Augmentation) des autres actifs		17,157	(143,173)
Diminution des stocks		8,819	3,222
(Diminution)/Augmentation du passif à court terme		(348,624)	(480,406)
<b>Fonds utilisés pour les opérations</b>		<b>(1,494,199)</b>	<b>2,006,218</b>
Intérêts financiers payés		(55,921)	(71,420)
<b>Trésorerie générée/ (utilisée) par les activités d'exploitation</b>		<b>(1,550,120)</b>	<b>1,934,798</b>

## FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>Notes</u>	<b>2022</b> US\$	<b>2021</b> US\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Produits de la cession d'immobilisations corporelles		-	2,070
Acquisition d'immobilisations corporelles		(24,057)	(13,759)
Intérêts générés	14.3	20,556	20,843
<b>Montant consacré aux activités d'investissement</b>		<b>(3,502)</b>	<b>9,154</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Paiement du principal du bail		(233,921)	(237,322)
Impact du gel du loyer du bail de Nairobi		-	16,267
(Diminution)/augmentation nette des soldes bancaires et de la trésorerie		(1,787,543)	1,722,897
<b>Soldes bancaires et liquidités au début de l'exercice</b>	11	<b>10,554,248</b>	<b>8,831,352</b>
<b>Soldes bancaires et liquidités à la fin de l'exercice</b>	11	<b>8,766,705</b>	<b>10,554,249</b>

**FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE**  
**ÉTAT DES VARIATIONS DES FONDS ACCUMULÉS**  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<b>Fonds accumulés US\$</b>
<b>Solde au 1er janvier 2021</b>	10,880,392
Excédent des recettes sur les dépenses	2,132,120
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>13,012,512</b>
Déficit des recettes par rapport aux dépenses	(2,532,223)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>10,480,289</b>



## FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

#### 21. CONTINUATION D'EXPLOITATION

Les états financiers de la Fondation sont préparés sur une base de continuité, qui envisage la réalisation des fonds et la satisfaction des obligations liées aux programmes et aux activités opérationnelles dans le cours normal des activités. Cependant, il existe d'importantes contributions impayées de certains États membres dans le cadre des promesses de contributions faites pour la précédente stratégie 2017-2022 qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la Fondation et la mise en oeuvre du programme.

Le Secrétariat exécutif entend surveiller de près les coûts d'exploitation en fonction des ressources disponibles. En outre, le Secrétariat est convaincu de pouvoir collecter des fonds supplémentaires à partir des promesses de contribution non concrétisées des États membres de la dernière Stratégie 2017-2022. La Fondation attend également des ressources de quelques États membres pour le financement provisoire des opérations en prévision de leurs promesses et contributions attendues pour la nouvelle stratégie (2023-2027) qui devrait être approuvée par le Conseil des gouverneurs en mai 2023 et la première conférence des donateurs prévue avant fin juin 2023. La stratégie définira les actions futures de la Fondation y compris une nouvelle structure organisationnelle.

Un nouveau Secrétaire exécutif a pris ses fonctions en mai 2022 et dirige l'élaboration et la mise en oeuvre ultérieure des programmes et des activités dans la nouvelle Stratégie 2023-2027.

L'ACBF applique un cycle stratégique de cinq ans. Les plans stratégiques sont préparés par le Secrétariat exécutif et approuvés par le Conseil des gouverneurs. Chaque plan stratégique est accompagné d'un budget nécessaire à la mise en oeuvre des activités, y compris une stratégie de mobilisation des ressources.

## **FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE**

### **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

#### **POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Au cours des douze prochains mois, le programme de travail annuel guidera la mise en oeuvre des programmes et des activités en tenant compte des ressources disponibles. La Fondation met déjà en oeuvre des programmes entièrement financés qui s'inscrivent dans les nouveaux domaines d'impact clés de la nouvelle Stratégie 2023-2027 proposée, il n'y a donc pas d'écart dans la mise en oeuvre des programmes en cours entre la dernière stratégie et la nouvelle proposée. De nouveaux programmes seront immédiatement lancés pour être mis en oeuvre dès que la nouvelle stratégie sera approuvée. Entre-temps, les programmes en cours de mise en oeuvre sont entièrement financés et progressent bien.

Avec la nouvelle stratégie proposée, la Fondation prévoit de meilleures perspectives de financement à la fois pour les financements conditionnés et non conditionnés en raison du nouveau modèle d'affaire pour la mobilisation des ressources et le développement des programmes. On constate déjà une bonne adhésion à la stratégie proposée de la part des partenaires et des États membres.

Le Secrétariat exécutif estime que les actions et activités rapportées ci-dessus vont fournir une assurance adéquate de la situation financière de la Fondation et de sa capacité à poursuivre ses activités.

## 2022 EN IMAGES

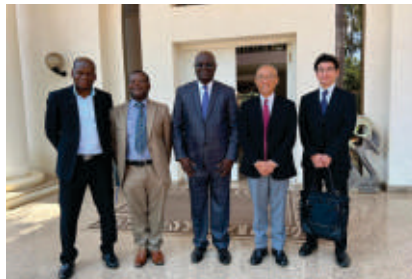




















THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

**THE AFRICAN CAPACITY BUILDING  
FOUNDATION (ACBF HEAD OFFICE)**

2 Fairbairn Drive, Mount Pleasant, Harare, Zimbabwe  
Tel: (+263-242) 304663, 332002  
Cell: +263 772 185 308 - 10  
E-mail: root@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,  
WEST & CENTRAL AFRICA**

3rd Floor, The Rhombus, Plot 24 Tumu Street,  
Kanda Estates, Accra, Ghana  
Tel: +233 540122013  
E-mail: accra@acbf-pact.org

**ACBF REGIONAL OFFICE,  
EAST & SOUTHERN AFRICA**

ACK Garden House, 2nd Floor,  
1st Ngong Ave, Nairobi, Kenya  
Tel: +254 (20) 5160052. Cell: +254 727 116 276  
E-mail: nairobi@acbf-pact.org



[www.acbf-pact.org](http://www.acbf-pact.org)